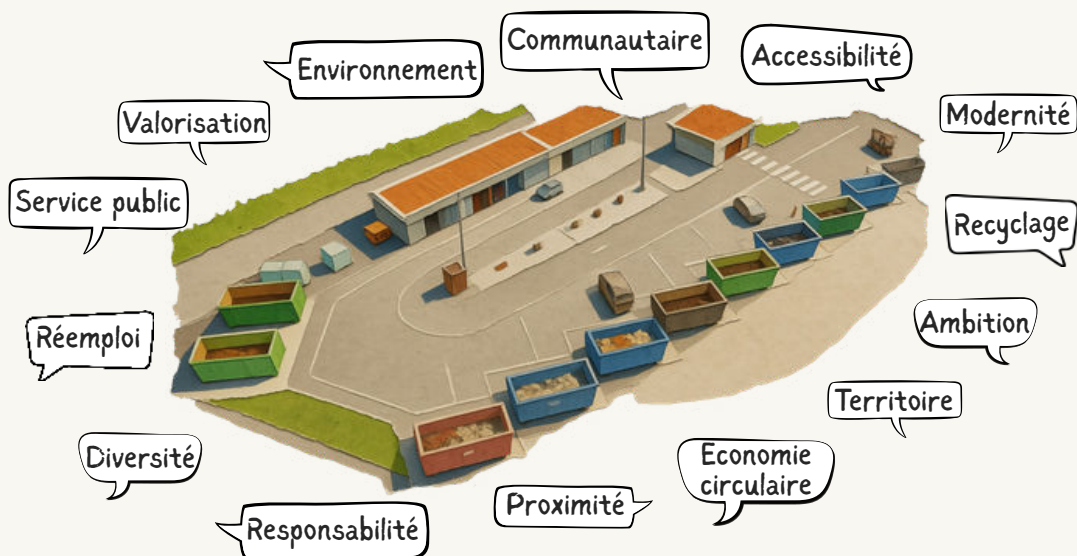


SECONDE DÉCHETTERIE DE LA CCPSV



**OUVERTURE
10 JUIN 2026**



**1 rue du Poirier Renard
Manoncourt-en-Vermois**

UN TERRITOIRE, DEUX DÉCHETTERIES



1 rue du Poirier Renard
Manoncourt-en-Vermois



Avenue des Vosges,
Dombasle-sur-Meurthe

UN SITE POUR TOUT SAVOIR

Horaires, règlement, spécificités...
rendez-vous sur notre site Internet !



<https://www.cc-seletvermois.fr/les-services/dechets/dechetterie/>

LE RÈGLEMENT À RESPECTER

DANS LES DEUX DÉCHETTERIES



- Une carte d'accès par foyer
- 20 passages/an
- En cas de perte : 5€

Formulaire sur
notre site internet



DOMBASLE-SUR-MEURTHE



Véhicules légers
Remorque autorisée
7m de long maximum



Hauteur maximale : 2m



Volume limité à 5m³/jour



Accès réservé aux
habitants et aux
particuliers

MANONCOURT-EN-VERMOIS



Véhicules légers
Remorque autorisée
7m de long maximum



Hauteur maximale : 2,5m



Volume limité à 5m³/jour



Accès payant aux artisans,
commerçants, associations...
Se rendre au préalable à la
CCPSV

SAVOIR-ÊTRE ET RESPECT

LE RÔLE DE L'AGENT VALORISTE

CONTRÔLER

ASSURER LA SÉCURITÉ

ORIENTER

INFORMER

LES DROITS ET DEVOIRS DES USAGERS

BADGER

RESPECTER

PATIENTER

S'ORGANISER

DÉCHARGER EN
AUTONOMIE

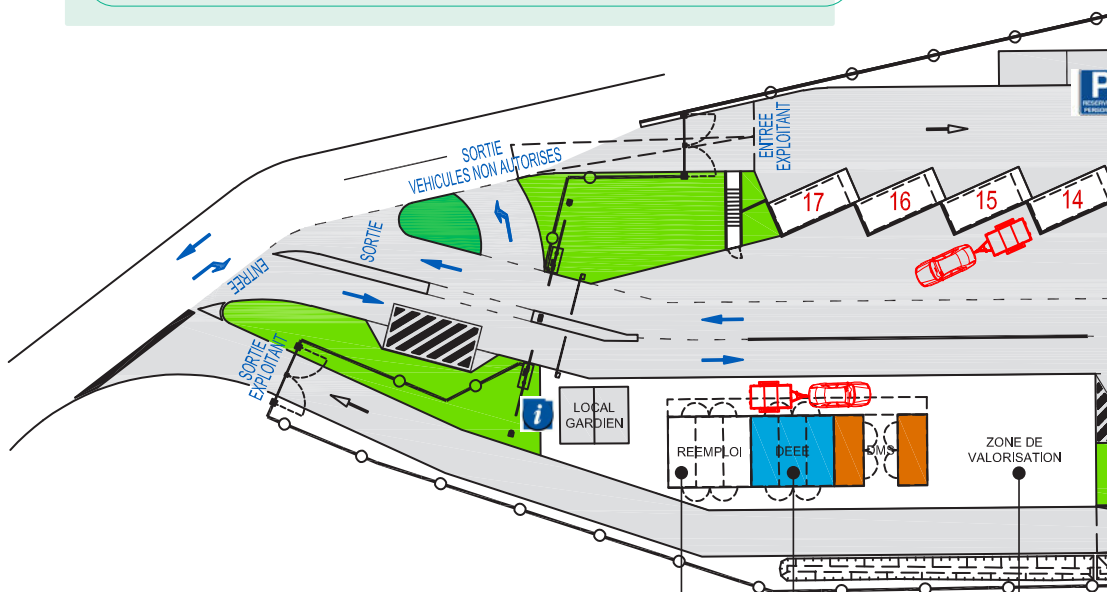
NE PAS EFFECTUER
DE DÉPÔTS EXTÉRIEURS

NE PAS MENACER OU
INTIMIDER LES AGENTS



Toute infraction peut donner lieu à des sanctions :
restriction d'accès à la déchetterie !

Nous vous invitons à préparer votre venue à la déchetterie de Manoncourt-en-Vermois en fonction du plan ci-dessous et de l'ordre des quais. Cela vous permettra de gagner du temps et d'éviter les embouteillages.



Pour votre sécurité et celle de nos agents, le site de la déchetterie est placée sous vidéosurveillance.



DÉCHETS REFUSÉS



AMIANTE-CIMENT



DÉCHETS DE SOINS
À RISQUES INFECTIEUX



EXTINCTEURS



BOUTEILLES DE GAZ

1



VÉGÉTAUX

2



BRANCHAGES

3



GRAVATS/TERRES

4



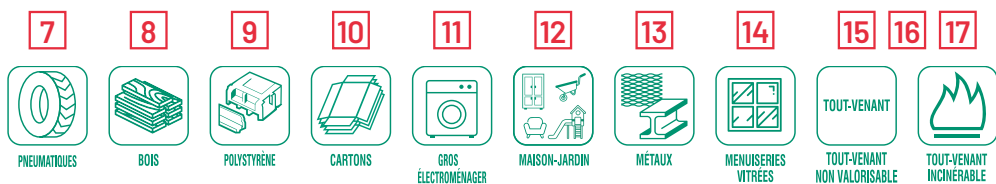
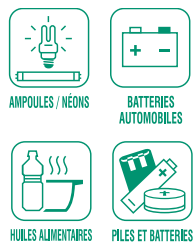
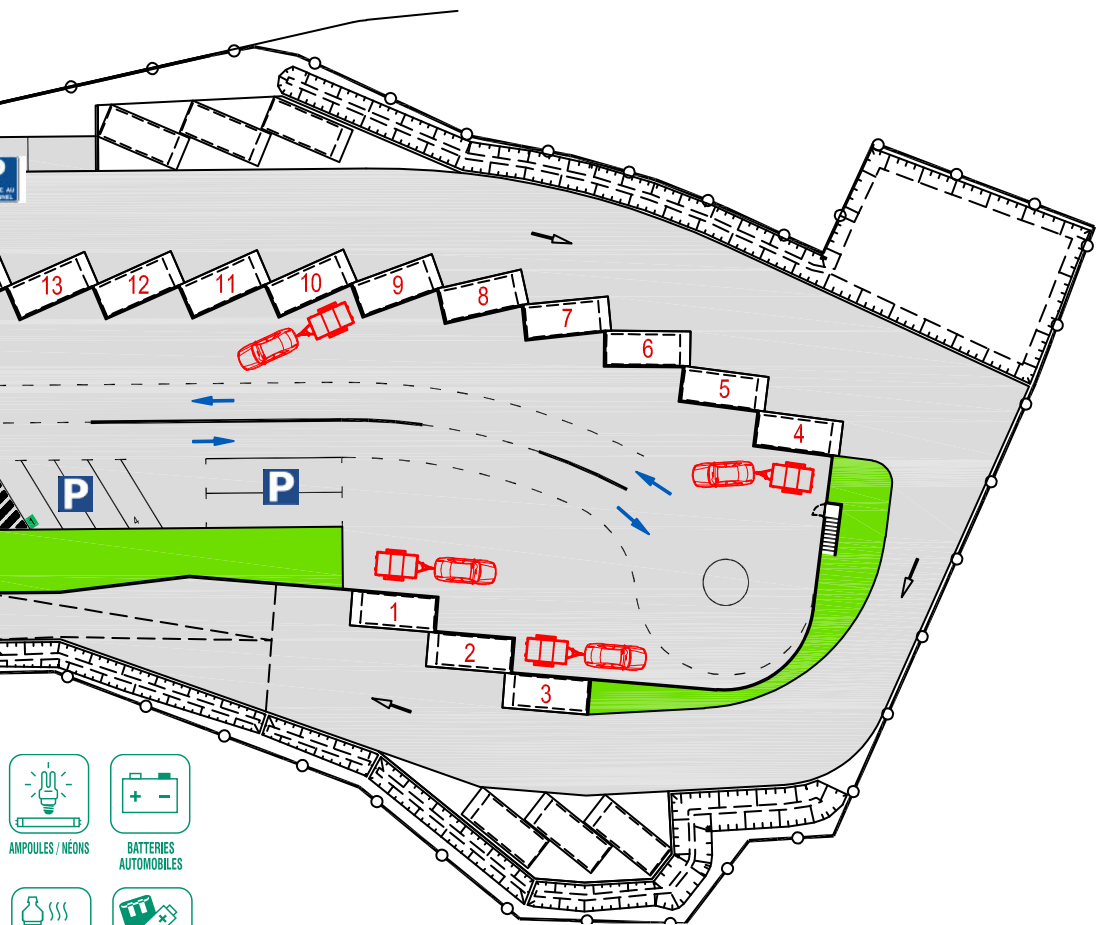
GRAVATS INERTES

5



PLÂTRE ET
PLAQUES DE PLÂTRE

6



DÉCHETS ACCEPTÉS

DOMBASLE-SUR-MEURTHE

LES DÉCHETS VALORISÉS



Cartons



Ferraille et métaux



Déchets végétaux



Bois



Pneus (4/an, par foyer et par véhicule)



Piles et batteries



Lampes/néons ampoules



Huiles de vidange



Batteries automobiles



Gravats/terres



Huiles végétales



Textiles



Polystyrène



DEEE

LES DÉCHETS NON VALORISÉS



Laine de roche



Plastiques durs



Jeux et jouets



Huissieries en PVC



Articles de sports et de loisirs



Articles de bricolage et de jardins



Mobilier d'ameublement



Plâtre



Laine de verre



Vaisselle en céramique cassée



Toilette/lavabo cassées en céramique

LES DÉCHETS REFUSÉS DANS



Sacs d'ordures ménagères



Tri sélectif



Bouteilles de gaz



Extincteurs



Tout déchet issu de l'activité automobile

MANONCOURT-EN-VERMOIS

PLUS DE DÉCHETS VALORISÉS



Jeux et jouets



Huissieries en
PVC



Plâtre



Ferraille et métaux



Huiles
végétales



Lampes/néons
ampoules



Textiles



Charpente traitée



Articles de sport
et de loisirs



Articles de bricolage
et de jardins



Mobilier
d'ameublement



Déchets
végétaux



Huiles de
vidange



Cartons



Bois



Piles et
batteries



Batteries
automobiles



Polystyrène



Gravats/terres



Pneus (4/an
par foyer/par
véhicule)



DEEE

LA ZONE DE RÉEMPLOI



Articles de sports
et de loisirs



Articles de
bricolage et
de jardins



Mobilier
d'ameublement



Jeux et
jouets



Textiles



DEEE

LES DÉCHETS NON VALORISÉS



Laine
de verre



Toilette/lavabo
cassées en
céramique



Huissieries
bois



Carrelage



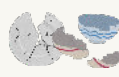
Mélange
plâtre



Laine
de roche



Plastiques
durs



Vaisselle
en céramique
cassée

LES DEUX DÉCHETTERIES



Amiante ou
fibro-ciment



Fûts et déchets souillés par un
produit dangereux ou toxique



Cadavres
d'animaux



Journaux, revues,
magazines et papiers

DÉCHETS ACCEPTÉS À MANONCOURT-EN-VERMOIS

DOMBASLE-SUR-MEURTHER

	Horaires d'été du 01/04 au 31/10	Horaires d'hiver du 01/11 au 31/03
Lundi	Fermée le matin De 13h à 17h45	De 10h à 16h15
Mardi, mercredi, vendredi	De 10h à 17h45	De 10h à 16h15
Samedi	De 10h à 17h45	De 10h à 16H45
Dimanche	Fermée	De 10h à 11H45
Fermée les jeudis et jours fériés. Accès aux artisans, commerçants, associations et autres cas particuliers <u>non autorisés</u> .		

MANONCOURT-EN-VERMOIS

	Horaires d'été du 01/04 au 31/10	Horaires d'hiver du 01/11 au 31/03
Lundi	De 9h à 17h45	De 9h à 16h15
Mercredi, jeudi vendredi	De 9h à 17h45	De 9h à 16h15
Samedi	De 9h à 17h45	De 9h à 16h45
Dimanche	De 9h à 11h45	De 9h à 11h45
Fermée les mardis et jours fériés. Accès aux artisans, commerçants, associations et autres cas particuliers <u>autorisés</u> (excepté les week-ends).		

*Ces horaires intègrent les 15 min de battement avant la fermeture de la déchetterie, nécessaires au déchargement de vos déchets. Vous ne serez pas acceptés passé ce délai. Merci pour votre compréhension.